

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 01804
Numéro SIREN : 333 802 767
Nom ou dénomination : BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS FRANCE SAS

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2022 sous le numéro de dépôt B2022/034689



KPMG Audit
51 rue de Saint-Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 9
France

Téléphone : +33 (0)4 37 64 76 00
Télécopie : +33 (0)4 37 64 76 09
Site internet : www.kpmg.fr

BASF Beauty Care Solutions France S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021
BASF Beauty Care Solutions France S.A.S.
32 rue Saint Jean de Dieu - 69007 Lyon

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
51 rue de Saint-Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 9
France

Téléphone : +33 (0)4 37 64 76 00
Télécopie : +33 (0)4 37 64 76 09
Site internet : www.kpmg.fr

BASF Beauty Care Solutions France S.A.S.

Siège social : 32 rue Saint Jean de Dieu - 69007 Lyon

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'attention de l'Associé unique de la société BASF Beauty Care Solutions France S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BASF Beauty Care Solutions France S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables – Provision pour engagements retraites et avantages similaires » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'évaluation de ces engagements.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, la note « Règles et méthodes comptables – Provision pour engagements retraites et avantages similaires » de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable relative à la provision retraite.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

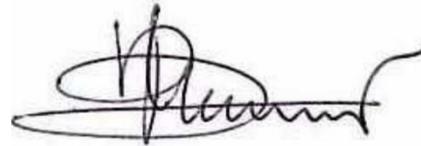
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 14 juin 2022

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Philippe Massonnat
Associé

- BILAN ACTIF -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

		Au 31/12/2021			Au 31/12/2020	Variation
		Brut	Amort. & Prov.	Net	Net	
♦ CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ						-
ACTIF IMMOBILISE	♦ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 788 608	12 724 969	3 063 638	3 058 970	0,15%
	Frais d'établissement					-
	Frais de recherche et développement					-
	Concessions et brevets	1 005 041	898 075	106 965	88 627	20,69%
	Fonds commercial ⁽¹⁾	14 783 567	11 826 894	2 956 673	2 956 673	
	Autres immobilisations incorporelles					-
	Avances et acomptes				13 670	ns
	♦ IMMOBILISATIONS CORPORELLES	56 220 969	39 755 792	16 465 177	17 548 720	(6,17%)
	Terrains	1 952 470		1 952 470	2 117 572	(7,80%)
	Constructions	20 330 932	14 876 329	5 454 604	5 791 661	(5,82%)
	Installations techniques	29 505 973	22 662 788	6 843 185	6 731 940	1,65%
	Autres immobilisations corporelles	3 813 682	2 216 675	1 597 007	1 612 803	(0,98%)
	Immobilisations en cours	617 912		617 912	1 294 743	(52,28%)
	Avances et acomptes					-
	♦ IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ⁽²⁾	31 074		31 074	31 074	
	Participations évaluées par mise en équivalence					-
	Autres participations					-
Créances rattachées à des participations					-	
Autres titres immobilisés					-	
Prêts					-	
Autres immobilisations financières	31 074		31 074	31 074		
TOTAL I		72 040 651	52 480 761	19 559 890	20 638 764	(5,23%)
ACTIF CIRCULANT	♦ STOCKS ET EN-COURS	12 392 782	557 652	11 835 129	11 620 273	1,85%
	Matières premières et autres approvisionnements	4 070 751	54 425	4 016 327	3 380 600	18,81%
	En-cours de production de biens	2 316 113		2 316 113	2 579 938	(10,23%)
	En-cours de production de services					-
	Produits intermédiaires et finis	5 953 564	488 828	5 464 736	5 516 889	(0,95%)
	Marchandises	52 353	14 400	37 954	142 845	(73,43%)
	♦ AVANCES ET ACOMPTES	703 426		703 426	367 569	91,37%
	♦ CRÉANCES ⁽³⁾	87 824 807	91 768	87 733 039	67 977 411	29,06%
	Clients et comptes rattachés	9 297 728	91 768	9 205 960	6 693 896	37,53%
	Autres créances	78 527 078		78 527 078	61 283 515	28,14%
	Capital souscrit appelé non versé					-
	♦ DIVERS	286		286	183	56,46%
	Valeurs mobilières de placement					-
Disponibilités	286		286	183	56,46%	
♦ CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE ⁽³⁾	218 441		218 441	244 615	(10,70%)	
TOTAL II		101 139 742	649 421	100 490 321	80 210 050	25,28%
RÉGUL.	♦ CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES					-
	♦ PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS					-
♦ ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF		931		931	81	1 047,40%
TOTAL GÉNÉRAL		173 181 324	53 130 182	120 051 142	100 848 895	19,04%
⁽¹⁾ Dont droit au bail (net)						
⁽²⁾ Dont part à moins d'un an (brut)						
⁽³⁾ Dont part à plus d'un an (brut)						

- BILAN PASSIF -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

		Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation
CAPITAUX PROPRES	♦ CAPITAL, dont capital versé :	8 964 480	8 964 480	
	♦ PRIMES D'ÉMISSION, DE FUSION, D'APPORT	15 272 704	15 272 704	
	♦ ÉCARTS DE RÉÉVALUATION, dt d'équivalence :			-
	♦ RÉSERVES	973 700	973 700	
	Réserve légale	896 448	896 448	
	Réserves statutaires ou contractuelles			-
	Réserves réglementées	74 593	74 593	
	Autres réserves	2 659	2 659	
	♦ REPORT A NOUVEAU	61 045 876	55 171 099	10,65%
	♦ RÉSULTAT DE L'EXERCICE	14 548 386	5 613 295	159,18%
♦ SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			-	
♦ PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	237 494	226 890	4,67%	
TOTAL I	101 042 640	86 222 168	17,19%	
AUTRES FONDS PROPRES	♦ PRODUIT DES ÉMISSIONS DE TITRES PARTICIPATIFS			-
	♦ AVANCES CONDITIONNÉES			-
	TOTAL II			-
PROV. RISQUES CHARGES	♦ PROVISIONS POUR RISQUES	1 466 380	1 293 667	13,35%
	♦ PROVISIONS POUR CHARGES	4 170 091	5 687 527	(26,68%)
	TOTAL III	5 636 472	6 981 194	(19,26%)
DETTES ⁽¹⁾	♦ EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES			-
	♦ AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES			-
	♦ EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ⁽²⁾			-
	♦ EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS ⁽³⁾	2 921 697	2 210	132 103,49%
	♦ AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN-COURS			-
	♦ DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 497 855	4 709 415	37,98%
	♦ DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 948 341	2 931 041	34,71%
	♦ DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES			-
♦ AUTRES DETTES		183	ns	
IRÉGUL	♦ PRODUITS CONSTATES D'AVANCE ⁽¹⁾	2 294		-
	TOTAL IV	13 370 188	7 642 849	74,94%
♦ ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF		1 842	2 685	(31,37%)
TOTAL GÉNÉRAL		120 051 142	100 848 895	19,04%

- COMPTE DE RÉSULTAT -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation	
PRODUITS D'EXPLOITATION ⁽¹⁾	♦ VENTES DE MARCHANDISES	10 934 631	1 357 207	705,67%
	♦ PRODUCTION VENDUE DE BIENS	56 093 440	44 318 716	26,57%
	♦ PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	18 860	437 096	(95,69%)
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET	67 046 931	46 113 019	45,40%
	♦ PRODUCTION STOCKÉE	-292 345	-195 562	(49,49%)
	♦ PRODUCTION IMMOBILISÉE	0	0	-
	♦ SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	125 966	31 579	298,89%
♦ REP. SUR AMORT. ET PROV., TRANSFERTS DE CHARGES	3 299 492	2 701 107	22,15%	
♦ AUTRES PRODUITS	415 376	248 540	67,13%	
TOTAL I	70 595 421	48 898 684	44,37%	
CHARGES D'EXPLOITATION ⁽²⁾	♦ ACHATS DE MARCHANDISES	10 058 478	2 103 401	378,20%
	♦ VARIATION DE STOCK	103 963	58 026	79,17%
	♦ ACHATS DE MATIÈRES PREMIÈRES ET AUTRES APPRO.	9 009 532	6 355 159	41,77%
	♦ VARIATION DE STOCK	-572 285	364 752	(256,90%)
	♦ AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	17 173 350	15 245 694	12,64%
	♦ IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	982 884	1 151 739	(14,66%)
	♦ SALAIRES ET TRAITEMENTS	8 332 941	9 848 068	(15,39%)
	♦ CHARGES SOCIALES	4 437 531	4 110 809	7,95%
	♦ DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	5 040 275	3 739 771	34,77%
	Sur immobilisations	2 358 335	2 227 513	5,87%
	Sur actif circulant :	0	0	-
	Pour risques et charges :	557 652	596 531	(6,52%)
	♦ AUTRES CHARGES	2 124 287	915 726	131,98%
♦ AUTRES CHARGES	890 508	943 992	(5,67%)	
TOTAL II	55 457 176	43 921 410	26,26%	
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	15 138 245	4 977 273	204,15%	
♦ BÉNÉFICE ATTRIBUÉ OU PERTE TRANSFÉRÉE (III)			-	
♦ PERTE SUPPORTÉE OU BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ (IV)			-	
PRODUITS FINANCIERS	♦ PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS ⁽³⁾			-
	♦ PROD. AUTRES VAL. MOBILIERES ET CREANCES DE L'A.I. ⁽³⁾			-
	♦ AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS ⁽³⁾	0	0	-
	♦ REP. SUR PROVISIONS. ET TRANSFERTS DE CHARGES	211 581	278	76 090,56%
	♦ DIFFÉRENCES POSITIVES DE CHANGE	0	0	-
	♦ PRODUITS NETS SUR CESSIONS DES V.M.P.			-
TOTAL V	211 581	278	76 090,56%	
CHARGES FINANCIÈRE	♦ DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	931	218 989	(99,57%)
	♦ INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	628	706	(11,04%)
	♦ DIFFÉRENCES NÉGATIVES DE CHANGE	0	0	(100,00%)
	♦ CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE V.M.P.	0	0	-
TOTAL VI	1 559	219 695	(99,29%)	
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	210 022	-219 417	195,72%	
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (1 + 2 + III - IV)	15 348 267	4 757 856	222,59%	
PRODUITS EXCEPT.	♦ SUR OPÉRATIONS DE GESTION	0	0	-
	♦ SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL	4 929 387	27 525	17 808,76%
	♦ REP. SUR PROVISIONS. ET TRANSFERTS DE CHARGES	1 366 790	2 024 950	(32,50%)
TOTAL VII	6 296 177	2 052 475	206,76%	
CHARGES EXCEPT.	♦ SUR OPÉRATIONS DE GESTION	806 386	1 098 013	(26,56%)
	♦ SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL	187 849	149 752	25,44%
	♦ DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	236 993	16 993	1 294,63%
TOTAL VIII	1 231 228	1 264 758	(2,65%)	
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	5 064 949	787 718	542,99%	
♦ PARTICIPATION DES SALAIRES AUX RÉSULTATS (IX)	1 404 603	2 549	55 003,00%	
♦ IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (X)	4 460 227	-70 271	6 447,20%	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	77 103 180	50 951 437	51,33%	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	62 554 794	45 338 142	37,97%	
5. RÉSULTAT (bénéfice ou perte)	14 548 386	5 613 295	159,18%	

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- PRÉSENTATION GÉNÉRALE -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

CHIFFRES CLÉS

✓	Durée de l'exercice : 12 mois		
✓	Total du bilan :	120 051 142	euros
✓	Résultat avant répartition :	14 548 386	euros

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Activité de la société :

Production et commercialisation de produits chimiques pour les cosmétiques.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ continuité de l'exploitation;
- ✓ permanence des méthodes comptables;
- ✓ indépendance des exercices;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La préparation des états financiers, en conformité avec les principes comptables généralement admis, nécessite la prise en compte d'estimations et hypothèses faites par la direction de la société, qui affectent la détermination de la valeur des actifs et des passifs figurant au bilan, des actifs et passifs éventuels mentionnés en annexe, ainsi que les produits et charges des comptes de résultat. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, il est donc possible qu'au moment du dénouement des opérations ou transactions concernées, les résultats diffèrent de ces estimations.

Les principales méthodes comptables utilisées sont précisées ci-après.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les éléments incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat et aux frais accessoires, hors frais d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de leur durée économique ou de leur durée d'utilité prévue.

Le fond de commerce issu de l'Apport Partiel d'Actif a été amorti par le passé à hauteur de 11 827 K€ et il n'est désormais plus amorti.

La valeur d'utilité du fonds de commerce est appréciée à la clôture de chaque exercice sur la base des estimations de cash-flow actualisés. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur comptable nette. Aucune dépréciation du fonds de commerce n'est comptabilisée.

Logiciels: 1 - 5 ans

Brevets, licences: 3 - 20 ans

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les investissements ont été enregistrés :

- ✓ à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat et aux frais accessoires, hors frais d'acquisition.
- ✓ ou à leur valeur d'apport.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée de vie prévue :

Construction: 6- 33 ans

Aménagements: 5 - 10 ans

Matériel technique, machines, installations techniques divers: 1 - 20 ans

Matériel de transport: 3 - 5 ans

Matériel de bureau: 2- 10 ans

Matériel informatique: 1- 4 ans

Mobilier du bureau: 1 - 10 ans

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières correspondent essentiellement aux dépôts et cautionnements.

STOCKS

Les stocks de marchandises et de matières premières sont évalués selon la méthode du prix moyen unitaire (PUMP).

Les encours de production et les produits finis sont évalués au coût de revient de production.

Si la valeur actuelle à la clôture de l'exercice est inférieure au coût d'entrée, une dépréciation est enregistrée.

Les dépréciations enregistrées tiennent compte :

- de la valeur de réalisation, avec une dépréciation lorsque cette dernière est inférieure à la VNC.
- de l'historique des destructions (moyenne des dernières années) rapporté au stock brut (année N)

CRÉANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances et les dettes en devises sont évaluées en Euros au taux de clôture de l'exercice.

Les différences de conversion par rapport aux montants précédemment enregistrés en Euros sont comptabilisées en écarts de conversion actif ou passif. Les pertes de change latentes font l'objet de provisions, sauf lorsque les pertes latentes sont compensées de manière symétrique par des gains latents résultant d'opérations de couverture (achat / vente à terme, opérations de swap de devises, ...).

Si des créances présentent un risque de recouvrement à la clôture, il est constitué une dépréciation correspondant à un certain pourcentage de la créance hors taxes, et après déduction de la partie couverte par le contrat d'assurance crédit.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS RETRAITES ET AVANTAGES SIMILAIRES

Les régimes suivants sont offerts :

- un régime d'indemnités de départ en retraite prévoyant le versement d'un capital en fonction du nombre d'années de service et du salaire au moment du départ en retraite ;
- un régime de gratifications d'ancienneté prévoyant le versement d'un montant égal à 2/3 du salaire mensuel de base payable après 20, 30 et 40 ans de service au sein de la société.

Les engagements de retraite et avantages similaires sont évalués à partir des indemnités qui seront versées aux salariés au moment de leur départ en retraite ou en fonction de leur ancienneté, en tenant compte de la pyramide des âges, du taux de rotation du personnel et du taux de survie déterminée à partir des tableaux officiels par tranche d'âge.

L'engagement actuariel a été estimé selon la méthode des unités de droits projetés ("Projected Unit Credit Method") communément appelée en France méthode rétrospective avec salaires de fin de carrière en retenant :

- ✓ un taux annuel d'inflation de **2%**
- ✓ un taux annuel d'actualisation financière de **0,75 %** déterminé par référence à l'indice iBoxx Corporates AA
- ✓ une évolution annuelle de salaire pour toutes les catégories de personnel : de **3 %** pour les indemnités de départ à la retraite et de **2,5%** pour les médailles du travail.
- ✓ pour les cadres nés avant 1957 l'âge de la retraite retenu est fixé à 63 ans, et à 65 ans pour les personnes nées après 1957.
Pour les employés et les ouvriers nés avant 1957 l'âge de la retraite retenu est fixé à 62 ans, et à 63 ans pour les personnes nées après 1957.
- ✓ un taux de turn over dégressif par âge de 9% à 0,50% et nul à partir de 50 ans, basé sur les seules statistiques de démissions.

L'impact des écarts actuariels 2021 au titre des indemnités de départ en retraite est un gain de 329 K€ reconnu immédiatement dans le P&L, et ce conformément aux principes adoptés par BASF en France.

Depuis 2018, les écarts actuariels sont comptabilisés dans le résultat financier et non plus en résultat d'exploitation en cohérence avec les autres sociétés du groupe BASF. Pour mémoire, en 2020 l'écart actuariel était une perte de 139 K€.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

Au 31/12/2021 : (au titre des indemnités de départ en retraite)

Dette actuarielle = 3 184 K€

Provision comptabilisée au bilan = 1 800 K€

La différence de - 1 384 K€, s'explique par la convention d'assurance collective contractée en 1990, pour financer une partie des engagements afférents aux indemnités de départ en retraite.

Suite à la mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7-11-2013 modifié le 5-11-2021, BASF Beauty Care Solutions a décidé d'adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies qui conduit à étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

Ce changement de réglementation comptable a conduit à une reprise partielle de la provision existante à hauteur de 261 K€. Cet impact est comptabilisé dans les capitaux propres, en contrepartie du report à nouveau au 1er janvier 2021, soit :

Report à nouveau	Crédit 261 482 €
Provision pour pensions et obligations similaires	Débit 261 482 €

La dette actuarielle au titre des médailles du travail au 31/12/2021 s'élève à 316 K€ et correspond au montant inscrit en comptabilité.

AUTRES PROVISIONS

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de plans de restructurations, de risques environnementaux, de litiges et d'autres risques.

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite résultant d'un évènement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

Les engagements résultants de plans de restructuration sont comptabilisés lorsque des plans détaillés ont été établis et que leur mise en œuvre repose sur une attente fondée qui résulte du démarrage de la phase de réalisation ou de l'annonce de leurs principales caractéristiques.

Les engagements résultant de litiges reflètent la meilleure estimation de la Direction de la société quant au résultat en fonction des faits connus à la date du bilan.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- EVENEMENTS POST CLOTURE-

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

RAS.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

Le chiffre d'affaires 2021 de la Société s'établit à 67 millions d'euros contre 46,1 millions d'euros en 2020, soit une hausse de 45 % par rapport au chiffre d'affaires de 2020.

La production vendue de biens a augmenté, passant d'un montant de 44,3 millions d'euros en 2020 à un montant de 56,1 millions d'euros en 2021.

Les sites ont mis en place un important dispositif de mesures sanitaires afin de sécuriser les personnes et assurer la livraison des commandes dans les délais impartis.

Les ventes de marchandises ont fortement augmenté, passant d'un montant de 1,3 million d'euros en 2020 à un montant de 10,9 millions d'euros en 2021.

A la date du présent rapport, la Société (ensemble avec le groupe BASF) a mis en place une démarche consistant à bénéficier de l'ensemble des mesures d'accompagnements annoncées par le gouvernement français et devant lui permettre d'assurer sa continuité d'exploitation.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

Les frais de recherche et développement se montent en fin d'exercice à 10 676 655 euros.

Une partie des frais de Recherche a donné droit à un Crédit d'Impôt Recherche à hauteur de 1 263 K€ pour l'année 2021.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

Les mouvements de l'actif immobilisé sont repris dans les tableaux ci après.

IMMOBILISATIONS	Valeur brute au 01/01/2021	Tranferts	Augmen- tations	Diminu- tions	Valeur brute au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 753 578		35 029		15 788 608
♦ Frais d'établissement et de recherche					
♦ Autres immobilisations incorporelles	15 739 908	-13 670	35 029		15 761 267
♦ Avances et acomptes	13 670	13 670			27 341
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	57 902 843	0	1 432 280	3 114 154	56 220 969
♦ Terrains	2 117 572			165 102	1 952 470
♦ Constructions	22 450 062	483 927	89 960	2 693 017	20 330 932
<i>sur sol propre</i>	10 748 216	483 927	89 960	2 294 779	9 027 324
<i>sur sol d'autrui</i>					
<i>installations et agencements</i>	11 701 846			398 237	11 303 609
♦ Install. techniques Matériel et Outil.	28 389 331	762 168	531 441	176 967	29 505 973
♦ Autres Immobilisations corporelles	3 651 135	42 125	199 490	79 068	3 813 682
<i>installations et agencements</i>					
<i>matériel de transport</i>	49 605				49 605
<i>mat. de bureau, informatique, mobilier</i>	3 601 530	42 125	199 490	79 068	3 764 077
<i>emballages récupérables et divers</i>					
♦ Immobilisations corporelles en cours	1 294 743	-1 288 220	611 389		617 912
♦ Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	31 074				31 074
♦ Participations évaluées équivalence					
♦ Autres participations					
♦ Autres titres immobilisés					
♦ Prêts et autres immob. financières	31 074				31 074
TOTAL	73 687 496	0	1 467 309	3 114 154	72 040 651

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

AMORTISSEMENTS	Cumul au 01/01/2021	Tranferts	Dotations	Diminu- tions	Cumul au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 694 608		30 361		12 724 969
♦ Frais d'établissement et de recherche					
♦ Autres immobilisations incorporelles	12 694 608		30 361		12 724 969
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	40 354 123		2 327 974	2 926 305	39 755 792
♦ Terrains					
♦ Constructions	16 658 401		896 123	2 678 195	14 876 329
<i>sur sol propre</i>	7 648 610		710 565	2 279 958	6 079 217
<i>sur sol d'autrui</i>					
<i>installations et agencements</i>	9 009 791		185 558	398 237	8 797 112
♦ Install. techniques Matériel et Outil.	21 657 390		1 179 518	174 120	22 662 788
♦ Autres Immobilisations corporelles	2 038 332		252 333	73 990	2 216 675
<i>installations et agencements</i>					
<i>matériel de transport</i>	47 481		1 461		48 942
<i>mat. de bureau, informatique, mobilier</i>	1 990 851		250 872	73 990	2 167 733
<i>emballages récupérables et divers</i>					
TOTAL	53 048 732		2 358 335	2 926 305	52 480 761

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- PROVISIONS -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

	Provisions au 01/01/2021	Dotations	Reprises		Provisions au 31/12/2021
			Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	226 890	16 993		6 389	237 494
♦ Investissements					
♦ Hausse des prix					
♦ Fluctuation des cours					
♦ Amortissements dérogatoires	226 890	16 993		6 389	237 494
♦ Autres provisions réglementées					
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	6 981 194	2 345 219	1 249 398	2 440 543	5 636 472
♦ Litiges					
♦ Garanties données aux clients					
♦ Pertes de change	81	931		81	931
♦ Pensions et obligations similaires	2 179 642	81 314		460 745	1 800 211
♦ Impôts					
♦ Dépollution	1 406 373			1 406 373	
♦ Restructuration					
♦ Relative au Personnel (médaille)	327 805	37 612	36 798	12 237	316 382
♦ Relative au Personnel (bonus)	370 242	1 612 542	370 242		1 612 542
♦ Relative au Personnel (prud'homme hors PSE)		440 956			440 956
♦ Relative au Personnel (prud'homme)	1 360 401		806 349	554 052	
♦ Autres prov. pour risques et charges	1 336 650	171 863	36 009	7 055	1 465 449
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	688 300	557 652	596 531		649 421
♦ Immobilisations incorporelles					
♦ Immobilisations corporelles					
♦ Immobilisations financières					
♦ Stocks et en cours	596 531	557 652	596 531		557 652
♦ Clients	91 768				91 768
♦ Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL	7 896 384	2 919 865	1 845 929	2 446 933	6 523 386

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

L'état des échéances des créances ne comprend pas les avances et acomptes versés sur les commandes en cours.

	Montant brut au bilan	DEGRÉ DE LIQUIDITÉ DE L'ACTIF - Échéances :	
		à moins d'un an	à plus d'un an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	31 074		31 074
♦ Créances rattachées à des participations			
♦ Autres créances immobilisées	31 074		31 074
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	88 043 248	88 043 248	
♦ Clients et comptes rattachés (1)	9 297 728	9 297 728	
<i>clients douteux ou litigieux</i>	91 768	91 768	
<i>autres clients et comptes rattachés</i>	9 205 960	9 205 960	
♦ Personnel et comptes rattachés	1 200	1 200	
♦ Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
♦ État et autres collectivités publiques	207 055	207 055	
<i>État, impôt sur les bénéfices</i>			
<i>État, taxe sur le chiffre d'affaires</i>	207 055	207 055	
<i>autres impôts, taxes et versements assimilés</i>			
<i>divers État et autres collectivités publiques</i>			
♦ Groupe et associés	78 231 222	78 231 222	
♦ Débiteurs divers	87 601	87 601	
♦ Charges constatées d'avance	218 441	218 441	
TOTAL	88 074 322	88 043 248	31 074

(1) Pas de montant d'effets à recevoir en portefeuille.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

L'état des échéances des dettes ne comprend pas les avances et acomptes reçus sur les commandes en cours.

	Montant brut au bilan	DEGRÉ DE LIQUIDITÉ DU PASSIF - Échéances :		
		à moins d'un an	à plus d'un an	à plus de cinq ans
♦ Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>à un an au maximum à l'origine</i> <i>à plus d'un an à l'origine</i>				
♦ Emprunts et dettes financières diverses				
♦ Avances et acomptes reçus				
♦ Fournisseurs et comptes rattachés	6 497 855	6 497 855		
♦ Personnel et comptes rattachés	2 335 477	2 335 477		
♦ Dettes fiscales et sociales <i>sécurité sociale et autres organismes soc.</i> <i>État, impôt sur les bénéfices</i> <i>État, taxe sur le chiffre d'affaires</i> <i>obligations cautionnées</i> <i>autres impôts, taxes et versements assimilés</i>	1 612 864 1 308 012 304 852	1 612 864 1 308 012 304 852		
♦ Dettes sur immobilisations				
♦ Groupe et associés	2 919 487	2 919 487		
♦ Autres dettes	2 210		2 210	
♦ Produits constatés d'avance	2 294	2 294		
TOTAL	13 370 188	13 367 978	2 210	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

	Nombre d'actions ou de parts :				Valeur nominale
	Nombre au 01/01/2021	créés au cours de l'exercice	remboursées au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2021	
♦ Actions ordinaires	2 988 160			2 988 160	3,000
TOTAL	2 988 160			2 988 160	3,000

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- VARIATION DES CAPITAUX PROPRES -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise en milliers : Euro

♦ Capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent au 31/12/2020, avant affectation	80 609
♦ Affectation du résultat à la situation nette par A.G.O.	5 613
♦ Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice au 01/01/2021	86 222
♦ Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice au 01/01/2021	
<i>Variation du capital</i>	
<i>Variation des autres postes</i>	
CAPITAUX PROPRES À L'OUVERTURE APRÈS APPORTS RÉTROACTIFS	86 222
VARIATIONS EN COURS D'EXERCICE :	14 820
♦ Capital	
♦ Primes, réserves et report à nouveau	261
♦ Écarts de réévaluations	
♦ Subventions d'investissement	
♦ Provisions réglementées	11
♦ Distribution de dividendes	
♦ Résultat de l'exercice	14 548
<i>DONT variations en cours d'exercice dues à des modifications de structure</i>	
<i>DONT variations en cours d'exercice hors opérations de structure</i>	<i>14 548</i>
CAPITAUX PROPRES DU BILAN DE CLÔTURE AU 31/12/2021, AVANT A.G.O.	101 043

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
♦ Charges d'exploitation	218 441	244 615
♦ Charges financières		
♦ Charges exceptionnelles		
TOTAL	218 441	244 615

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
♦ Produits d'exploitation	2 294	
♦ Produits financiers		
♦ Produits exceptionnels		
TOTAL	2 294	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

POSTES CONCERNÉS	Écarts de conversion ACTIF :		Provisions pour perte de change :	
	Montant au 31/12/2021	compensés par une couverture de change	au 31/12/2021	au 31/12/2020
♦ Acomptes sur immobilisations				
♦ Prêts				
♦ Autres créances immobilisées				
♦ Créances d'exploitation				
♦ Créances diverses	931		931	81
♦ Dettes financières				
♦ Dettes sur immobilisations				
TOTAL	931		931	81

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

POSTES CONCERNÉS	Écarts de conversion PASSIF :	
	montant au 31/12/2021	compensés par une couverture de change
♦ Acomptes sur immobilisations		
♦ Prêts		
♦ Autres créances immobilisées		
♦ Créances d'exploitation		
♦ Créances diverses		
♦ Dettes financières		
♦ Dettes d'exploitation	1 842	
♦ Dettes sur immobilisations		
TOTAL	1 842	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- CHARGES À PAYER -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
♦ Emprunts obligataires convertibles		
♦ Autres emprunts obligataires		
♦ Emprunts auprès des établissements de crédit		
♦ Emprunts et dettes financières divers		
♦ Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
♦ Groupe et associés		
DETTES FOURNISSEURS & COMPTES RATT.	1 541 333	1 222 711
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 152 927	2 122 881
♦ Personnel et comptes rattachés	2 317 147	1 695 300
♦ Sécurité sociale et autres organismes sociaux	625 655	307 114
♦ Autres charges à payer (Impôts&Taxes)	210 125	120 468
DETTES SUR IMMOB. & COMPTES RATT.		
AUTRES DETTES		
TOTAL	4 694 260	3 345 592

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- PRODUITS À RECEVOIR -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan :

	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020
CRÉANCES	9 030	217 930
♦ Clients et comptes rattachés		
♦ Personnel et comptes rattachés		
♦ Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 030	7 576
♦ État et autres collectivités publiques		210 354
♦ Autres créances		
TOTAL	9 030	217 930

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES COMPTABLE -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise en milliers : Euro

1/ Ventilation par pays de livraison :

	C.A. réalisé au 31/12/2021			C.A. réalisé au 31/12/2020		
	en France	à l'export	au total	en France	à l'export	au total
Ventes de marchandises	533	10 401	10 935	542	815	1 357
Production vendue des biens	10 405	45 688	56 093	8 888	35 430	44 319
Production vendue de services	13	6	19	135	302	437
TOTAL	10 952	56 095	67 047	9 565	36 548	46 113

2/ Ventilation par pays facturé :

	C.A. réalisé au 31/12/2021			C.A. réalisé au 31/12/2020		
	en France	à l'export	au total	en France	à l'export	au total
Ventes de marchandises		10 935	10 935		1 357	1 357
Production vendue des biens		56 093	56 093		44 319	44 319
Production vendue de services	13	6	19	135	302	437
TOTAL	13	67 034	67 047	135	45 978	46 113

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- TRANSFERTS DE CHARGES -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

Les transferts de charges sont repris dans le tableau suivant :

	Montant au 31/12/2021
♦ Transfert de charges d'exploitation	585 001
TOTAL	585 001

806 K€ correspondent à la reprise de provision du PSE pour 2021.

Suite à la mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7-11-2013 modifiée le 5-11-2021, BASF Beauty Care Solutions France a décidé d'adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes de retraite à prestations définies qui conduit à étaler l'engagement.

Ce changement a pour effet une reprise partielle de la provision existante à hauteur de 261 K€. Cet impact est comptabilisé en report à nouveau dans les capitaux propres.

Afin de ne pas déséquilibrer le tableau des provisions, il a été décidé de passer une reprise de provisions avec pour contrepartie un compte de transferts de charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

Les charges et les produits exceptionnels au cours de l'exercice 2020 sont repris dans les tableaux suivants détaillés par nature :

CHARGES EXCEPTIONNELLES		Montant au 31/12/2021
♦ Charges exceptionnelles sur opération de gestion		806 386
♦ Charges exceptionnelles sur opération en capital		187 849
♦ DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		236 993
TOTAL		1 231 228

PRODUITS EXCEPTIONNELS		Montant au 31/12/2021
♦ Produits exceptionnels sur opération de gestion		4 929 387
♦ Produits exceptionnels sur opération en capital		1 366 790
♦ REP. SUR PROVISIONS. ET TRANSFERTS DE CHARGES		
TOTAL		6 296 177

Le PSE impacte le résultat exceptionnel pour 806 K€ sur les charges exceptionnelles sur opération de gestion et pour 1 360 K€ sur les reprises de provisions et transferts de charges.

La vente du site de Clément Marot représente la majorité des produits exceptionnels en capital avec 4 913 K€ pour une valeur nette comptable correspondante de 188 K€.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- RÉPARTITION DU MONTANT GLOBAL DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

Taux d'imposition sur les bénéfices 2021 (2)					
	Montant au 31/12/2021 avant impôt	Base Fiscale	Montant de l'impôt dû	Montant au 31/12/2021 après impôt	Montant au 31/12/2020 après impôt
♦ Résultat courant	15 348 267	17 213 464	4 675 057	10 673 210	3 623 709
♦ Résultat exceptionnel (1)	5 064 949	5 064 949	1 342 212	3 722 738	567 157
♦ Participation	(1 404 603)	(1 404 603)	(372 220)	(1 032 383)	(1 835)
♦ Contribution additionnelle à 3,3%			157 362	(157 362)	(19 789)
♦ CIR			(1 342 184)	1 342 184	1 444 054
TOTAL	19 008 613	20 873 810	4 460 227	14 548 386	5 613 295

(1) Dans le résultat exceptionnel les reprises de provision PSE ont été entièrement déduites fiscalement à hauteur de 1 360 K€ (dont 806 K€ ont été consommées). Il n'y a plus de provisions non déductibles fiscalement relatives au PSE.

(2) Le taux d'IS appliqué est de 26,5 %.

A l'actif du bilan une dette d'impôt s'élève 2 919 487 €.

Une convention d'intégration fiscale a été mise en place. La tête de groupe est la société BASF France SAS, 49 avenue Georges Pompidou 92300 LEVALLOIS PERRET.

Chaque Société comptabilise l'impôt sur les sociétés dont elle est redevable comme si elle était imposée séparément. La Société Mère, tête de Groupe, supportera la charge d'impôt sur les sociétés de l'ensemble des sociétés du Groupe. En contrepartie, l'économie d'impôt dont elle aura bénéficié du fait des déficits dégagés par la société filiale sera répercutée à due concurrence au profit de celle-ci à l'origine du déficit transféré à la société mère, dès la clôture de l'exercice considéré. Cette convention s'est traduite par une charge d'impôt sur la société de 4 460 K€ pour l'année 2021.

Le Crédit d'Impôt Recherche de l'année est comptabilisé au 31/12/2021 pour 1 263 K€.

Une créance d'impôt s'élève à 910 K€ en 2021 en ne retenant que les différences fiscales et comptables, les postes sont :

Nature des différences temporaires	Montant	Impôt	Tx impôt
Participation & abondement	1 741 708	449 883	25,83%
Provision restructuration	220 000	56 826	25,83%
Provision indemnité de départ à la retraite	1 800 211	464 995	25,83%
TOTAL allègements	3 761 919	971 704	
Amortissements dérogatoires	237 494	61 345	25,83%
TOTAL accroissement	237 494	61 345	
Solde 2021	-3 524 425	-910 359	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

Engagements donnés :

Crédit bail immobilier : 0

Vente à terme en dollars : 0

Dettes garanties par des sûretés réelles : non applicables.

Garant à hauteur des encours débiteurs dans le cadre de la convention de trésorerie (groupe/banque BNP).

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANTE -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

✓ BASF SE
67056 LUDWIGSHAFEN - ALLEMAGNE

Les transactions effectuées avec les entreprises liées sont conclues à des conditions normales de marché (ANC 2010-02).

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- VENTILATION DES EFFECTIFS -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

		Effectif salarié à fin :	
		12/2021	12/2020
♦ Ingénieurs et Cadres		99	96
♦ Agents de maîtrise		59	61
♦ Employés et techniciens		4	4
♦ Ouvriers			
♦ Autres		11	11
TOTAL		173	172

L'effectif au 31 décembre 2021 est de 173 personnes.

Les honoraires des commissaires aux comptes pour l'année 2021 s'élèvent à 56 988 euros.

BASF Beauty Care Solutions France SAS
Société par actions simplifiée
Au capital de 8 964 480 €
Siège social : 32, rue Saint Jean de Dieu
69007 LYON
RCS LYON 333 802 767

EXTRAIT

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 28 JUIN 2022

.....

« PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 14 548 386 €.

Conformément à l'article 39-4 du CGI, l'associé unique approuve le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés, s'élevant à 16 080 € et l'impôt correspondant d'une somme de 4 261 €.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique précise qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a pas été conclu de convention nouvelle dite « réglementée ».

TROISIEME DECISION

Sur proposition du Président, l'associé unique décide que le résultat de l'exercice 2021, qui se traduit par un bénéfice de 14 548 386 €, soit affecté au compte report à nouveau cumulé pour sa totalité, de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	14 548 386 €
Report à nouveau antérieur	61 045 877 €
	=====
En conséquence, le report à nouveau cumulé est porté à		75 594 262.€

L'associé unique rappelle enfin le montant des dividendes versés au titre des trois exercices antérieurs à savoir :

Exercice	Dividende distribués
2018	néant
2019	néant
2020	néant

QUATRIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au Président de BASF Beauty Care Solutions France SAS à l'effet de signer tous documents relatifs à l'approbation des comptes et d'accomplir toutes formalités auprès du Registre du Commerce. »

Extrait certifié conforme par le Président
Monsieur Thierry HERNING



TIERRY HERNING (Jul 7, 2022 15:59 GMT+2)

Extrait PV_Formalités Dépôt des comptes_BASF Beauty Care Solutions_Exercice 2021

Final Audit Report

2022-07-07

Created:	2022-07-07
By:	Lydie DELAVIERE (lydie.delaviere@basf.com)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAI4AExhZRplIPCpac3_2xJMKiEsj0DC9w

"Extrait PV_Formalités Dépôt des comptes_BASF Beauty Care Solutions_Exercice 2021" History

-  Document created by Lydie DELAVIERE (lydie.delaviere@basf.com)
2022-07-07 - 12:15:47 PM GMT- IP address: 35.181.100.11
-  Document emailed to THIERRY HERNING (thierry.herning@basf.com) for signature
2022-07-07 - 12:16:13 PM GMT
-  Email viewed by THIERRY HERNING (thierry.herning@basf.com)
2022-07-07 - 1:58:58 PM GMT- IP address: 128.246.1.80
-  THIERRY HERNING (thierry.herning@basf.com) verified identity with Adobe Acrobat Sign authentication
2022-07-07 - 1:59:17 PM GMT
-  Document e-signed by THIERRY HERNING (thierry.herning@basf.com)
Signature Date: 2022-07-07 - 1:59:17 PM GMT - Time Source: server- IP address: 137.83.225.246
-  Agreement completed.
2022-07-07 - 1:59:17 PM GMT



KPMG Audit
51 rue de Saint-Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 9
France

Téléphone : +33 (0)4 37 64 76 00
Télécopie : +33 (0)4 37 64 76 09
Site internet : www.kpmg.fr

BASF Beauty Care Solutions France S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021
BASF Beauty Care Solutions France S.A.S.
32 rue Saint Jean de Dieu - 69007 Lyon

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
51 rue de Saint-Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 9
France

Téléphone : +33 (0)4 37 64 76 00
Télécopie : +33 (0)4 37 64 76 09
Site internet : www.kpmg.fr

BASF Beauty Care Solutions France S.A.S.

Siège social : 32 rue Saint Jean de Dieu - 69007 Lyon

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'attention de l'Associé unique de la société BASF Beauty Care Solutions France S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BASF Beauty Care Solutions France S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables – Provision pour engagements retraites et avantages similaires » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'évaluation de ces engagements.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, la note « Règles et méthodes comptables – Provision pour engagements retraites et avantages similaires » de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable relative à la provision retraite.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

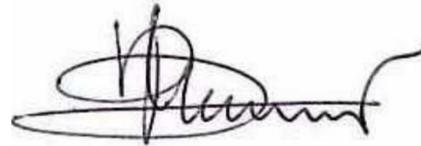
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 14 juin 2022

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Philippe Massonnat
Associé

- BILAN ACTIF -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

		Au 31/12/2021			Au 31/12/2020	Variation
		Brut	Amort. & Prov.	Net	Net	
♦ CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ						-
ACTIF IMMOBILISE	♦ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 788 608	12 724 969	3 063 638	3 058 970	0,15%
	Frais d'établissement					-
	Frais de recherche et développement					-
	Concessions et brevets	1 005 041	898 075	106 965	88 627	20,69%
	Fonds commercial ⁽¹⁾	14 783 567	11 826 894	2 956 673	2 956 673	
	Autres immobilisations incorporelles					-
	Avances et acomptes				13 670	ns
	♦ IMMOBILISATIONS CORPORELLES	56 220 969	39 755 792	16 465 177	17 548 720	(6,17%)
	Terrains	1 952 470		1 952 470	2 117 572	(7,80%)
	Constructions	20 330 932	14 876 329	5 454 604	5 791 661	(5,82%)
	Installations techniques	29 505 973	22 662 788	6 843 185	6 731 940	1,65%
	Autres immobilisations corporelles	3 813 682	2 216 675	1 597 007	1 612 803	(0,98%)
	Immobilisations en cours	617 912		617 912	1 294 743	(52,28%)
	Avances et acomptes					-
	♦ IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ⁽²⁾	31 074		31 074	31 074	
	Participations évaluées par mise en équivalence					-
	Autres participations					-
Créances rattachées à des participations					-	
Autres titres immobilisés					-	
Prêts					-	
Autres immobilisations financières	31 074		31 074	31 074		
TOTAL I		72 040 651	52 480 761	19 559 890	20 638 764	(5,23%)
ACTIF CIRCULANT	♦ STOCKS ET EN-COURS	12 392 782	557 652	11 835 129	11 620 273	1,85%
	Matières premières et autres approvisionnements	4 070 751	54 425	4 016 327	3 380 600	18,81%
	En-cours de production de biens	2 316 113		2 316 113	2 579 938	(10,23%)
	En-cours de production de services					-
	Produits intermédiaires et finis	5 953 564	488 828	5 464 736	5 516 889	(0,95%)
	Marchandises	52 353	14 400	37 954	142 845	(73,43%)
	♦ AVANCES ET ACOMPTES	703 426		703 426	367 569	91,37%
	♦ CRÉANCES ⁽³⁾	87 824 807	91 768	87 733 039	67 977 411	29,06%
	Clients et comptes rattachés	9 297 728	91 768	9 205 960	6 693 896	37,53%
	Autres créances	78 527 078		78 527 078	61 283 515	28,14%
	Capital souscrit appelé non versé					-
	♦ DIVERS	286		286	183	56,46%
Valeurs mobilières de placement					-	
Disponibilités	286		286	183	56,46%	
♦ CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE ⁽³⁾	218 441		218 441	244 615	(10,70%)	
TOTAL II		101 139 742	649 421	100 490 321	80 210 050	25,28%
RÉGUL.	♦ CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES					-
	♦ PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS					-
♦ ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF		931		931	81	1 047,40%
TOTAL GÉNÉRAL		173 181 324	53 130 182	120 051 142	100 848 895	19,04%
⁽¹⁾ Dont droit au bail (net)						
⁽²⁾ Dont part à moins d'un an (brut)						
⁽³⁾ Dont part à plus d'un an (brut)						

- BILAN PASSIF -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

		Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation
CAPITAUX PROPRES	♦ CAPITAL, dont capital versé :	8 964 480	8 964 480	
	♦ PRIMES D'ÉMISSION, DE FUSION, D'APPORT	15 272 704	15 272 704	
	♦ ÉCARTS DE RÉÉVALUATION, dt d'équivalence :			-
	♦ RÉSERVES	973 700	973 700	
	Réserve légale	896 448	896 448	
	Réserves statutaires ou contractuelles			-
	Réserves réglementées	74 593	74 593	
	Autres réserves	2 659	2 659	
	♦ REPORT A NOUVEAU	61 045 876	55 171 099	10,65%
	♦ RÉSULTAT DE L'EXERCICE	14 548 386	5 613 295	159,18%
♦ SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			-	
♦ PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	237 494	226 890	4,67%	
TOTAL I	101 042 640	86 222 168	17,19%	
AUTRES FONDS PROPRES	♦ PRODUIT DES ÉMISSIONS DE TITRES PARTICIPATIFS			-
	♦ AVANCES CONDITIONNÉES			-
	TOTAL II			-
PROV. RISQUES CHARGES	♦ PROVISIONS POUR RISQUES	1 466 380	1 293 667	13,35%
	♦ PROVISIONS POUR CHARGES	4 170 091	5 687 527	(26,68%)
	TOTAL III	5 636 472	6 981 194	(19,26%)
DETTES ⁽¹⁾	♦ EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES			-
	♦ AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES			-
	♦ EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ⁽²⁾			-
	♦ EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS ⁽³⁾	2 921 697	2 210	132 103,49%
	♦ AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN-COURS			-
	♦ DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 497 855	4 709 415	37,98%
	♦ DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 948 341	2 931 041	34,71%
	♦ DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES			-
♦ AUTRES DETTES		183	ns	
IRÉGUL	♦ PRODUITS CONSTATES D'AVANCE ⁽¹⁾	2 294		-
	TOTAL IV	13 370 188	7 642 849	74,94%
♦ ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF		1 842	2 685	(31,37%)
TOTAL GÉNÉRAL		120 051 142	100 848 895	19,04%

- COMPTE DE RÉSULTAT -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation	
PRODUITS D'EXPLOITATION ⁽¹⁾	♦ VENTES DE MARCHANDISES	10 934 631	1 357 207	705,67%
	♦ PRODUCTION VENDUE DE BIENS	56 093 440	44 318 716	26,57%
	♦ PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	18 860	437 096	(95,69%)
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET	67 046 931	46 113 019	45,40%
	♦ PRODUCTION STOCKÉE	-292 345	-195 562	(49,49%)
	♦ PRODUCTION IMMOBILISÉE	0	0	-
	♦ SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	125 966	31 579	298,89%
♦ REP. SUR AMORT. ET PROV., TRANSFERTS DE CHARGES	3 299 492	2 701 107	22,15%	
♦ AUTRES PRODUITS	415 376	248 540	67,13%	
TOTAL I	70 595 421	48 898 684	44,37%	
CHARGES D'EXPLOITATION ⁽²⁾	♦ ACHATS DE MARCHANDISES	10 058 478	2 103 401	378,20%
	♦ VARIATION DE STOCK	103 963	58 026	79,17%
	♦ ACHATS DE MATIÈRES PREMIÈRES ET AUTRES APPRO.	9 009 532	6 355 159	41,77%
	♦ VARIATION DE STOCK	-572 285	364 752	(256,90%)
	♦ AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	17 173 350	15 245 694	12,64%
	♦ IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	982 884	1 151 739	(14,66%)
	♦ SALAIRES ET TRAITEMENTS	8 332 941	9 848 068	(15,39%)
	♦ CHARGES SOCIALES	4 437 531	4 110 809	7,95%
	♦ DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	5 040 275	3 739 771	34,77%
	Sur immobilisations	2 358 335	2 227 513	5,87%
	Sur actif circulant :	0	0	-
	Pour risques et charges :	557 652	596 531	(6,52%)
	♦ AUTRES CHARGES	2 124 287	915 726	131,98%
♦ AUTRES CHARGES	890 508	943 992	(5,67%)	
TOTAL II	55 457 176	43 921 410	26,26%	
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	15 138 245	4 977 273	204,15%	
♦ BÉNÉFICE ATTRIBUÉ OU PERTE TRANSFÉRÉE (III)			-	
♦ PERTE SUPPORTÉE OU BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ (IV)			-	
PRODUITS FINANCIERS	♦ PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS ⁽³⁾			-
	♦ PROD. AUTRES VAL. MOBILIERES ET CREANCES DE L'A.I. ⁽³⁾			-
	♦ AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS ⁽³⁾	0	0	-
	♦ REP. SUR PROVISIONS. ET TRANSFERTS DE CHARGES	211 581	278	76 090,56%
	♦ DIFFÉRENCES POSITIVES DE CHANGE	0	0	-
	♦ PRODUITS NETS SUR CESSIONS DES V.M.P.			-
TOTAL V	211 581	278	76 090,56%	
CHARGES FINANCIÈRE	♦ DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	931	218 989	(99,57%)
	♦ INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	628	706	(11,04%)
	♦ DIFFÉRENCES NÉGATIVES DE CHANGE	0	0	(100,00%)
	♦ CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE V.M.P.	0	0	-
TOTAL VI	1 559	219 695	(99,29%)	
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	210 022	-219 417	195,72%	
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (1 + 2 + III - IV)	15 348 267	4 757 856	222,59%	
PRODUITS EXCEPT.	♦ SUR OPÉRATIONS DE GESTION	0	0	-
	♦ SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL	4 929 387	27 525	17 808,76%
	♦ REP. SUR PROVISIONS. ET TRANSFERTS DE CHARGES	1 366 790	2 024 950	(32,50%)
TOTAL VII	6 296 177	2 052 475	206,76%	
CHARGES EXCEPT.	♦ SUR OPÉRATIONS DE GESTION	806 386	1 098 013	(26,56%)
	♦ SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL	187 849	149 752	25,44%
	♦ DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	236 993	16 993	1 294,63%
TOTAL VIII	1 231 228	1 264 758	(2,65%)	
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	5 064 949	787 718	542,99%	
♦ PARTICIPATION DES SALAIRES AUX RÉSULTATS (IX)	1 404 603	2 549	55 003,00%	
♦ IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (X)	4 460 227	-70 271	6 447,20%	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	77 103 180	50 951 437	51,33%	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	62 554 794	45 338 142	37,97%	
5. RÉSULTAT (bénéfice ou perte)	14 548 386	5 613 295	159,18%	

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- PRÉSENTATION GÉNÉRALE -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

CHIFFRES CLÉS

✓	Durée de l'exercice : 12 mois		
✓	Total du bilan :	120 051 142	euros
✓	Résultat avant répartition :	14 548 386	euros

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Activité de la société :

Production et commercialisation de produits chimiques pour les cosmétiques.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ continuité de l'exploitation;
- ✓ permanence des méthodes comptables;
- ✓ indépendance des exercices;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La préparation des états financiers, en conformité avec les principes comptables généralement admis, nécessite la prise en compte d'estimations et hypothèses faites par la direction de la société, qui affectent la détermination de la valeur des actifs et des passifs figurant au bilan, des actifs et passifs éventuels mentionnés en annexe, ainsi que les produits et charges des comptes de résultat. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, il est donc possible qu'au moment du dénouement des opérations ou transactions concernées, les résultats diffèrent de ces estimations.

Les principales méthodes comptables utilisées sont précisées ci-après.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les éléments incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat et aux frais accessoires, hors frais d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de leur durée économique ou de leur durée d'utilité prévue.

Le fond de commerce issu de l'Apport Partiel d'Actif a été amorti par le passé à hauteur de 11 827 K€ et il n'est désormais plus amorti.

La valeur d'utilité du fonds de commerce est appréciée à la clôture de chaque exercice sur la base des estimations de cash-flow actualisés. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur comptable nette. Aucune dépréciation du fonds de commerce n'est comptabilisée.

Logiciels: 1 - 5 ans

Brevets, licences: 3 - 20 ans

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les investissements ont été enregistrés :

- ✓ à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat et aux frais accessoires, hors frais d'acquisition.
- ✓ ou à leur valeur d'apport.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée de vie prévue :

Construction: 6- 33 ans

Aménagements: 5 - 10 ans

Matériel technique, machines, installations techniques divers: 1 - 20 ans

Matériel de transport: 3 - 5 ans

Matériel de bureau: 2- 10 ans

Matériel informatique: 1- 4 ans

Mobilier du bureau: 1 - 10 ans

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières correspondent essentiellement aux dépôts et cautionnements.

STOCKS

Les stocks de marchandises et de matières premières sont évalués selon la méthode du prix moyen unitaire (PUMP).

Les encours de production et les produits finis sont évalués au coût de revient de production.

Si la valeur actuelle à la clôture de l'exercice est inférieure au coût d'entrée, une dépréciation est enregistrée.

Les dépréciations enregistrées tiennent compte :

- de la valeur de réalisation, avec une dépréciation lorsque cette dernière est inférieure à la VNC.
- de l'historique des destructions (moyenne des dernières années) rapporté au stock brut (année N)

CRÉANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances et les dettes en devises sont évaluées en Euros au taux de clôture de l'exercice.

Les différences de conversion par rapport aux montants précédemment enregistrés en Euros sont comptabilisées en écarts de conversion actif ou passif. Les pertes de change latentes font l'objet de provisions, sauf lorsque les pertes latentes sont compensées de manière symétrique par des gains latents résultant d'opérations de couverture (achat / vente à terme, opérations de swap de devises, ...).

Si des créances présentent un risque de recouvrement à la clôture, il est constitué une dépréciation correspondant à un certain pourcentage de la créance hors taxes, et après déduction de la partie couverte par le contrat d'assurance crédit.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS RETRAITES ET AVANTAGES SIMILAIRES

Les régimes suivants sont offerts :

- un régime d'indemnités de départ en retraite prévoyant le versement d'un capital en fonction du nombre d'années de service et du salaire au moment du départ en retraite ;
- un régime de gratifications d'ancienneté prévoyant le versement d'un montant égal à 2/3 du salaire mensuel de base payable après 20, 30 et 40 ans de service au sein de la société.

Les engagements de retraite et avantages similaires sont évalués à partir des indemnités qui seront versées aux salariés au moment de leur départ en retraite ou en fonction de leur ancienneté, en tenant compte de la pyramide des âges, du taux de rotation du personnel et du taux de survie déterminée à partir des tableaux officiels par tranche d'âge.

L'engagement actuariel a été estimé selon la méthode des unités de droits projetés ("Projected Unit Credit Method") communément appelée en France méthode rétrospective avec salaires de fin de carrière en retenant :

- ✓ un taux annuel d'inflation de **2%**
- ✓ un taux annuel d'actualisation financière de **0,75 %** déterminé par référence à l'indice iBoxx Corporates AA
- ✓ une évolution annuelle de salaire pour toutes les catégories de personnel : de **3 %** pour les indemnités de départ à la retraite et de **2,5%** pour les médailles du travail.
- ✓ pour les cadres nés avant 1957 l'âge de la retraite retenu est fixé à 63 ans, et à 65 ans pour les personnes nées après 1957.
Pour les employés et les ouvriers nés avant 1957 l'âge de la retraite retenu est fixé à 62 ans, et à 63 ans pour les personnes nées après 1957.
- ✓ un taux de turn over dégressif par âge de 9% à 0,50% et nul à partir de 50 ans, basé sur les seules statistiques de démissions.

L'impact des écarts actuariels 2021 au titre des indemnités de départ en retraite est un gain de 329 K€ reconnu immédiatement dans le P&L, et ce conformément aux principes adoptés par BASF en France.

Depuis 2018, les écarts actuariels sont comptabilisés dans le résultat financier et non plus en résultat d'exploitation en cohérence avec les autres sociétés du groupe BASF. Pour mémoire, en 2020 l'écart actuariel était une perte de 139 K€.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

Au 31/12/2021 : (au titre des indemnités de départ en retraite)

Dette actuarielle = 3 184 K€

Provision comptabilisée au bilan = 1 800 K€

La différence de - 1 384 K€, s'explique par la convention d'assurance collective contractée en 1990, pour financer une partie des engagements afférents aux indemnités de départ en retraite.

Suite à la mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7-11-2013 modifié le 5-11-2021, BASF Beauty Care Solutions a décidé d'adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies qui conduit à étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

Ce changement de réglementation comptable a conduit à une reprise partielle de la provision existante à hauteur de 261 K€. Cet impact est comptabilisé dans les capitaux propres, en contrepartie du report à nouveau au 1er janvier 2021, soit :

Report à nouveau	Crédit 261 482 €
Provision pour pensions et obligations similaires	Débit 261 482 €

La dette actuarielle au titre des médailles du travail au 31/12/2021 s'élève à 316 K€ et correspond au montant inscrit en comptabilité.

AUTRES PROVISIONS

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de plans de restructurations, de risques environnementaux, de litiges et d'autres risques.

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite résultant d'un évènement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

Les engagements résultants de plans de restructuration sont comptabilisés lorsque des plans détaillés ont été établis et que leur mise en œuvre repose sur une attente fondée qui résulte du démarrage de la phase de réalisation ou de l'annonce de leurs principales caractéristiques.

Les engagements résultant de litiges reflètent la meilleure estimation de la Direction de la société quant au résultat en fonction des faits connus à la date du bilan.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- EVENEMENTS POST CLOTURE-

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

RAS.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

Le chiffre d'affaires 2021 de la Société s'établit à 67 millions d'euros contre 46,1 millions d'euros en 2020, soit une hausse de 45 % par rapport au chiffre d'affaires de 2020.

La production vendue de biens a augmenté, passant d'un montant de 44,3 millions d'euros en 2020 à un montant de 56,1 millions d'euros en 2021.

Les sites ont mis en place un important dispositif de mesures sanitaires afin de sécuriser les personnes et assurer la livraison des commandes dans les délais impartis.

Les ventes de marchandises ont fortement augmenté, passant d'un montant de 1,3 million d'euros en 2020 à un montant de 10,9 millions d'euros en 2021.

A la date du présent rapport, la Société (ensemble avec le groupe BASF) a mis en place une démarche consistant à bénéficier de l'ensemble des mesures d'accompagnements annoncées par le gouvernement français et devant lui permettre d'assurer sa continuité d'exploitation.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

Les frais de recherche et développement se montent en fin d'exercice à 10 676 655 euros.

Une partie des frais de Recherche a donné droit à un Crédit d'Impôt Recherche à hauteur de 1 263 K€ pour l'année 2021.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

Les mouvements de l'actif immobilisé sont repris dans les tableaux ci après.

IMMOBILISATIONS	Valeur brute au 01/01/2021	Tranferts	Augmen- tations	Diminu- tions	Valeur brute au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 753 578		35 029		15 788 608
♦ Frais d'établissement et de recherche					
♦ Autres immobilisations incorporelles	15 739 908	-13 670	35 029		15 761 267
♦ Avances et acomptes	13 670	13 670			27 341
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	57 902 843	0	1 432 280	3 114 154	56 220 969
♦ Terrains	2 117 572			165 102	1 952 470
♦ Constructions	22 450 062	483 927	89 960	2 693 017	20 330 932
<i>sur sol propre</i>	10 748 216	483 927	89 960	2 294 779	9 027 324
<i>sur sol d'autrui</i>					
<i>installations et agencements</i>	11 701 846			398 237	11 303 609
♦ Install. techniques Matériel et Outil.	28 389 331	762 168	531 441	176 967	29 505 973
♦ Autres Immobilisations corporelles	3 651 135	42 125	199 490	79 068	3 813 682
<i>installations et agencements</i>					
<i>matériel de transport</i>	49 605				49 605
<i>mat. de bureau, informatique, mobilier</i>	3 601 530	42 125	199 490	79 068	3 764 077
<i>emballages récupérables et divers</i>					
♦ Immobilisations corporelles en cours	1 294 743	-1 288 220	611 389		617 912
♦ Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	31 074				31 074
♦ Participations évaluées équivalence					
♦ Autres participations					
♦ Autres titres immobilisés					
♦ Prêts et autres immob. financières	31 074				31 074
TOTAL	73 687 496	0	1 467 309	3 114 154	72 040 651

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

AMORTISSEMENTS	Cumul au 01/01/2021	Tranferts	Dotations	Diminu- tions	Cumul au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 694 608		30 361		12 724 969
♦ Frais d'établissement et de recherche					
♦ Autres immobilisations incorporelles	12 694 608		30 361		12 724 969
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	40 354 123		2 327 974	2 926 305	39 755 792
♦ Terrains					
♦ Constructions	16 658 401		896 123	2 678 195	14 876 329
<i>sur sol propre</i>	7 648 610		710 565	2 279 958	6 079 217
<i>sur sol d'autrui</i>					
<i>installations et agencements</i>	9 009 791		185 558	398 237	8 797 112
♦ Install. techniques Matériel et Outil.	21 657 390		1 179 518	174 120	22 662 788
♦ Autres Immobilisations corporelles	2 038 332		252 333	73 990	2 216 675
<i>installations et agencements</i>					
<i>matériel de transport</i>	47 481		1 461		48 942
<i>mat. de bureau, informatique, mobilier</i>	1 990 851		250 872	73 990	2 167 733
<i>emballages récupérables et divers</i>					
TOTAL	53 048 732		2 358 335	2 926 305	52 480 761

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- PROVISIONS -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

	Provisions au 01/01/2021	Dotations	Reprises		Provisions au 31/12/2021
			Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	226 890	16 993		6 389	237 494
♦ Investissements					
♦ Hausse des prix					
♦ Fluctuation des cours					
♦ Amortissements dérogatoires	226 890	16 993		6 389	237 494
♦ Autres provisions réglementées					
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	6 981 194	2 345 219	1 249 398	2 440 543	5 636 472
♦ Litiges					
♦ Garanties données aux clients					
♦ Pertes de change	81	931		81	931
♦ Pensions et obligations similaires	2 179 642	81 314		460 745	1 800 211
♦ Impôts					
♦ Dépollution	1 406 373			1 406 373	
♦ Restructuration					
♦ Relative au Personnel (médaille)	327 805	37 612	36 798	12 237	316 382
♦ Relative au Personnel (bonus)	370 242	1 612 542	370 242		1 612 542
♦ Relative au Personnel (prud'homme hors PSE)		440 956			440 956
♦ Relative au Personnel (prud'homme)	1 360 401		806 349	554 052	
♦ Autres prov. pour risques et charges	1 336 650	171 863	36 009	7 055	1 465 449
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	688 300	557 652	596 531		649 421
♦ Immobilisations incorporelles					
♦ Immobilisations corporelles					
♦ Immobilisations financières					
♦ Stocks et en cours	596 531	557 652	596 531		557 652
♦ Clients	91 768				91 768
♦ Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL	7 896 384	2 919 865	1 845 929	2 446 933	6 523 386

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

L'état des échéances des créances ne comprend pas les avances et acomptes versés sur les commandes en cours.

	Montant brut au bilan	DEGRÉ DE LIQUIDITÉ DE L'ACTIF - Échéances :	
		à moins d'un an	à plus d'un an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	31 074		31 074
♦ Créances rattachées à des participations			
♦ Autres créances immobilisées	31 074		31 074
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	88 043 248	88 043 248	
♦ Clients et comptes rattachés (1)	9 297 728	9 297 728	
<i>clients douteux ou litigieux</i>	91 768	91 768	
<i>autres clients et comptes rattachés</i>	9 205 960	9 205 960	
♦ Personnel et comptes rattachés	1 200	1 200	
♦ Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
♦ État et autres collectivités publiques	207 055	207 055	
<i>État, impôt sur les bénéfices</i>			
<i>État, taxe sur le chiffre d'affaires</i>	207 055	207 055	
<i>autres impôts, taxes et versements assimilés</i>			
<i>divers État et autres collectivités publiques</i>			
♦ Groupe et associés	78 231 222	78 231 222	
♦ Débiteurs divers	87 601	87 601	
♦ Charges constatées d'avance	218 441	218 441	
TOTAL	88 074 322	88 043 248	31 074

(1) Pas de montant d'effets à recevoir en portefeuille.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

L'état des échéances des dettes ne comprend pas les avances et acomptes reçus sur les commandes en cours.

	Montant brut au bilan	DEGRÉ DE LIQUIDITÉ DU PASSIF - Échéances :		
		à moins d'un an	à plus d'un an	à plus de cinq ans
♦ Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>à un an au maximum à l'origine</i> <i>à plus d'un an à l'origine</i>				
♦ Emprunts et dettes financières diverses				
♦ Avances et acomptes reçus				
♦ Fournisseurs et comptes rattachés	6 497 855	6 497 855		
♦ Personnel et comptes rattachés	2 335 477	2 335 477		
♦ Dettes fiscales et sociales <i>sécurité sociale et autres organismes soc.</i> <i>État, impôt sur les bénéfices</i> <i>État, taxe sur le chiffre d'affaires</i> <i>obligations cautionnées</i> <i>autres impôts, taxes et versements assimilés</i>	1 612 864 1 308 012 304 852	1 612 864 1 308 012 304 852		
♦ Dettes sur immobilisations				
♦ Groupe et associés	2 919 487	2 919 487		
♦ Autres dettes	2 210		2 210	
♦ Produits constatés d'avance	2 294	2 294		
TOTAL	13 370 188	13 367 978	2 210	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

	Nombre d'actions ou de parts :				Valeur nominale
	Nombre au 01/01/2021	créés au cours de l'exercice	remboursées au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2021	
♦ Actions ordinaires	2 988 160			2 988 160	3,000
TOTAL	2 988 160			2 988 160	3,000

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- VARIATION DES CAPITAUX PROPRES -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise en milliers : Euro

♦ Capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent au 31/12/2020, avant affectation	80 609
♦ Affectation du résultat à la situation nette par A.G.O.	5 613
♦ Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice au 01/01/2021	86 222
♦ Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice au 01/01/2021	
<i>Variation du capital</i>	
<i>Variation des autres postes</i>	
CAPITAUX PROPRES À L'OUVERTURE APRÈS APPORTS RÉTROACTIFS	86 222
VARIATIONS EN COURS D'EXERCICE :	14 820
♦ Capital	
♦ Primes, réserves et report à nouveau	261
♦ Écarts de réévaluations	
♦ Subventions d'investissement	
♦ Provisions réglementées	11
♦ Distribution de dividendes	
♦ Résultat de l'exercice	14 548
<i>DONT variations en cours d'exercice dues à des modifications de structure</i>	
<i>DONT variations en cours d'exercice hors opérations de structure</i>	<i>14 548</i>
CAPITAUX PROPRES DU BILAN DE CLÔTURE AU 31/12/2021, AVANT A.G.O.	101 043

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
♦ Charges d'exploitation	218 441	244 615
♦ Charges financières		
♦ Charges exceptionnelles		
TOTAL	218 441	244 615

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
◆ Produits d'exploitation	2 294	
◆ Produits financiers		
◆ Produits exceptionnels		
TOTAL	2 294	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

POSTES CONCERNÉS	Écarts de conversion ACTIF :		Provisions pour perte de change :	
	Montant au 31/12/2021	compensés par une couverture de change	au 31/12/2021	au 31/12/2020
♦ Acomptes sur immobilisations				
♦ Prêts				
♦ Autres créances immobilisées				
♦ Créances d'exploitation				
♦ Créances diverses	931		931	81
♦ Dettes financières				
♦ Dettes sur immobilisations				
TOTAL	931		931	81

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

POSTES CONCERNÉS	Écarts de conversion PASSIF :	
	montant au 31/12/2021	compensés par une couverture de change
♦ Acomptes sur immobilisations		
♦ Prêts		
♦ Autres créances immobilisées		
♦ Créances d'exploitation		
♦ Créances diverses		
♦ Dettes financières		
♦ Dettes d'exploitation	1 842	
♦ Dettes sur immobilisations		
TOTAL	1 842	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- CHARGES À PAYER -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
♦ Emprunts obligataires convertibles		
♦ Autres emprunts obligataires		
♦ Emprunts auprès des établissements de crédit		
♦ Emprunts et dettes financières divers		
♦ Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
♦ Groupe et associés		
DETTES FOURNISSEURS & COMPTES RATT.	1 541 333	1 222 711
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 152 927	2 122 881
♦ Personnel et comptes rattachés	2 317 147	1 695 300
♦ Sécurité sociale et autres organismes sociaux	625 655	307 114
♦ Autres charges à payer (Impôts&Taxes)	210 125	120 468
DETTES SUR IMMOB. & COMPTES RATT.		
AUTRES DETTES		
TOTAL	4 694 260	3 345 592

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- PRODUITS À RECEVOIR -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan :

	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020
CRÉANCES	9 030	217 930
♦ Clients et comptes rattachés		
♦ Personnel et comptes rattachés		
♦ Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 030	7 576
♦ État et autres collectivités publiques		210 354
♦ Autres créances		
TOTAL	9 030	217 930

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES COMPTABLE -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise en milliers : Euro

1/ Ventilation par pays de livraison :

	C.A. réalisé au 31/12/2021			C.A. réalisé au 31/12/2020		
	en France	à l'export	au total	en France	à l'export	au total
Ventes de marchandises	533	10 401	10 935	542	815	1 357
Production vendue des biens	10 405	45 688	56 093	8 888	35 430	44 319
Production vendue de services	13	6	19	135	302	437
TOTAL	10 952	56 095	67 047	9 565	36 548	46 113

2/ Ventilation par pays facturé :

	C.A. réalisé au 31/12/2021			C.A. réalisé au 31/12/2020		
	en France	à l'export	au total	en France	à l'export	au total
Ventes de marchandises		10 935	10 935		1 357	1 357
Production vendue des biens		56 093	56 093		44 319	44 319
Production vendue de services	13	6	19	135	302	437
TOTAL	13	67 034	67 047	135	45 978	46 113

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- TRANSFERTS DE CHARGES -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

Les transferts de charges sont repris dans le tableau suivant :

	Montant au 31/12/2021
♦ Transfert de charges d'exploitation	585 001
TOTAL	585 001

806 K€ correspondent à la reprise de provision du PSE pour 2021.

Suite à la mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7-11-2013 modifiée le 5-11-2021, BASF Beauty Care Solutions France a décidé d'adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes de retraite à prestations définies qui conduit à étaler l'engagement.

Ce changement a pour effet une reprise partielle de la provision existante à hauteur de 261 K€. Cet impact est comptabilisé en report à nouveau dans les capitaux propres.

Afin de ne pas déséquilibrer le tableau des provisions, il a été décidé de passer une reprise de provisions avec pour contrepartie un compte de transferts de charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

Les charges et les produits exceptionnels au cours de l'exercice 2020 sont repris dans les tableaux suivants détaillés par nature :

CHARGES EXCEPTIONNELLES		Montant au 31/12/2021
♦ Charges exceptionnelles sur opération de gestion		806 386
♦ Charges exceptionnelles sur opération en capital		187 849
♦ DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		236 993
TOTAL		1 231 228

PRODUITS EXCEPTIONNELS		Montant au 31/12/2021
♦ Produits exceptionnels sur opération de gestion		4 929 387
♦ Produits exceptionnels sur opération en capital		1 366 790
♦ REP. SUR PROVISIONS. ET TRANSFERTS DE CHARGES		
TOTAL		6 296 177

Le PSE impacte le résultat exceptionnel pour 806 K€ sur les charges exceptionnelles sur opération de gestion et pour 1 360 K€ sur les reprises de provisions et transferts de charges.

La vente du site de Clément Marot représente la majorité des produits exceptionnels en capital avec 4 913 K€ pour une valeur nette comptable correspondante de 188 K€.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- RÉPARTITION DU MONTANT GLOBAL DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

	Taux d'imposition sur les bénéfices 2021 (2)				
	Montant au 31/12/2021 avant impôt	Base Fiscale	Montant de l'impôt dû	Montant au 31/12/2021 après impôt	Montant au 31/12/2020 après impôt
♦ Résultat courant	15 348 267	17 213 464	4 675 057	10 673 210	3 623 709
♦ Résultat exceptionnel (1)	5 064 949	5 064 949	1 342 212	3 722 738	567 157
♦ Participation	(1 404 603)	(1 404 603)	(372 220)	(1 032 383)	(1 835)
♦ Contribution additionnelle à 3,3%			157 362	(157 362)	(19 789)
♦ CIR			(1 342 184)	1 342 184	1 444 054
TOTAL	19 008 613	20 873 810	4 460 227	14 548 386	5 613 295

(1) Dans le résultat exceptionnel les reprises de provision PSE ont été entièrement déduites fiscalement à hauteur de 1 360 K€ (dont 806 K€ ont été consommées). Il n'y a plus de provisions non déductibles fiscalement relatives au PSE.

(2) Le taux d'IS appliqué est de 26,5 %.

A l'actif du bilan une dette d'impôt s'élève 2 919 487 €.

Une convention d'intégration fiscale a été mise en place. La tête de groupe est la société BASF France SAS, 49 avenue Georges Pompidou 92300 LEVALLOIS PERRET.

Chaque Société comptabilise l'impôt sur les sociétés dont elle est redevable comme si elle était imposée séparément. La Société Mère, tête de Groupe, supportera la charge d'impôt sur les sociétés de l'ensemble des sociétés du Groupe. En contrepartie, l'économie d'impôt dont elle aura bénéficié du fait des déficits dégagés par la société filiale sera répercutée à due concurrence au profit de celle-ci à l'origine du déficit transféré à la société mère, dès la clôture de l'exercice considéré. Cette convention s'est traduite par une charge d'impôt sur la société de 4 460 K€ pour l'année 2021.

Le Crédit d'Impôt Recherche de l'année est comptabilisé au 31/12/2021 pour 1 263 K€.

Une créance d'impôt s'élève à 910 K€ en 2021 en ne retenant que les différences fiscales et comptables, les postes sont :

Nature des différences temporaires	Montant	Impôt	Tx impôt
Participation & abondement	1 741 708	449 883	25,83%
Provision restructuration	220 000	56 826	25,83%
Provision indemnité de départ à la retraite	1 800 211	464 995	25,83%
TOTAL allègements	3 761 919	971 704	
Amortissements dérogatoires	237 494	61 345	25,83%
TOTAL accroissement	237 494	61 345	
Solde 2021	-3 524 425	-910 359	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Devise : Euro

Engagements donnés :

Crédit bail immobilier : 0

Vente à terme en dollars : 0

Dettes garanties par des sûretés réelles : non applicables.

Garant à hauteur des encours débiteurs dans le cadre de la convention de trésorerie (groupe/banque BNP).

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANTE -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS

Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

✓ BASF SE
67056 LUDWIGSHAFEN - ALLEMAGNE

Les transactions effectuées avec les entreprises liées sont conclues à des conditions normales de marché (ANC 2010-02).

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- VENTILATION DES EFFECTIFS -

BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS France SAS Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

		Effectif salarié à fin :	
		12/2021	12/2020
♦ Ingénieurs et Cadres		99	96
♦ Agents de maîtrise		59	61
♦ Employés et techniciens		4	4
♦ Ouvriers			
♦ Autres		11	11
TOTAL		173	172

L'effectif au 31 décembre 2021 est de 173 personnes.

Les honoraires des commissaires aux comptes pour l'année 2021 s'élèvent à 56 988 euros.